

Devant les témoignages contradictoires donnés au comité des privilèges et élections, je propose, appuyé par le député de Lapointe (M. Grégoire):

Que le rapport du comité des privilèges et élections ne soit pas accepté maintenant, mais qu'il soit retourné audit comité des privilèges et élections, et que ledit comité recommande à la Chambre de faire étudier le dossier des témoignages, devant les contradictions assermentées apparentes, par le procureur général de l'Ontario et laisse à celui-ci le soin de prendre les procédures et décisions qui s'imposent.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Si l'amendement proposé se rapportait tout simplement à la question de savoir si ce rapport devrait être envoyé au procureur général de l'Ontario, je pense qu'il n'aurait pas été recevable. Toutefois, l'amendement proposé demande que le rapport du comité des privilèges et élections ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit déféré de nouveau à ce comité, qui s'en occupera de la façon qu'il jugera appropriée. J'accepte, par conséquent, l'amendement qui a été proposé.

La mise aux voix porte sur l'amendement.

(Texte)

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de prendre la parole sur cet amendement, quelques minutes seulement.

Il y a un fait qui semble évident, à prime abord, c'est qu'on peut remarquer à la Chambre, comme on l'a constaté au comité, qu'il semble s'être établi une soudaine entente entre les deux vieux partis pour essayer d'enterrer l'affaire. Il semble y avoir quelque chose qui ne sent pas trop bon ni du côté des conservateurs ni du côté libéral, étant données les tentatives d'accusation qui ont été faites à l'encontre du premier ministre.

A ce moment-là, comme cela s'est déjà vu dans le passé et comme cela se verra encore dans l'avenir, car les deux vieux partis sont sensiblement de la même origine, ils s'entendent pour cacher l'affaire.

Mais une chose demeure, c'est qu'il est question de tentative de corruption. Y en a-t-il eu ou n'y en a-t-il pas eu?

Voilà que l'honorable député de Labelle se lève et dit: «On m'a offert les avantages d'un parti au pouvoir et une grosse caisse électorale.»

L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre se lève et dit: Si on lui a offert cela, il faut renvoyer l'affaire devant le comité des privilèges et élections pour l'étudier, car à ce moment-là, on aurait violé les privilèges du député de Labelle en tentant de le corrompre.

Or, l'honorable député de Brant-Haldimand dit qu'il n'y a pas eu de tentative de corruption.

Mais d'après le rapport sténographique du comité en question, l'honorable député de Labelle lui-même aurait déclaré: C'était tentant! C'était comme le ver qu'on pique au bout de l'hameçon et qu'on tend au poisson: C'est tentant et le poisson mord. Quelquefois le poisson ne peut pas mordre parce que vous retirez le ver trop vite. C'est un peu ce qui s'est produit lorsque l'honorable député d'York-Scarborough a dit au député de Labelle, d'après son témoignage: Excusez-moi ça ne marche plus, les libéraux ne veulent pas vous avoir.

Mais le député de Labelle lui-même dit: C'était tentant.

On lui a offert le ver, on le lui a retiré trop vite. Comme il n'a pas pu prendre le ver, il est allé dans un autre parti.

L'organisateur du parti libéral dit: Il s'est offert à nous, mais on l'a rejeté.

Le député de Labelle dit: Non, eux m'ont offert une caisse électorale et les avantages d'un parti au pouvoir.

Et on a déclaré, après cela, qu'il n'y avait pas eu tentative de corruption!

Monsieur l'Orateur, qu'est-ce qu'une tentative de corruption si ce n'est d'offrir à un député les avantages d'un parti politique au pouvoir?

Cherchez dans le rapport du comité des privilèges et élections, la question a été posée à maintes et maintes reprises. Qu'est-ce que cela signifie, les avantages d'un parti politique au pouvoir? Le député de Labelle n'a pas précisé ce que cela voulait dire, mais on le sait. Tous les libéraux, qui sont au pouvoir, et les conservateurs, qui l'ont été, savent fort bien que le «patronage» entre là-dedans. On en a eu des exemples avec les listes du ministère des Postes: C'est un avantage du parti au pouvoir.

Et une grosse caisse électorale? C'était tentant pour un député qui, sans caisse, ne sera jamais élu, et qui avec une grosse caisse—et il en faudra une grosse, je tiens à prévenir le chef du parti libéral...

**L'hon. M. Martineau:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question...

**M. Grégoire:** Il faudra pas mal d'argent pour le faire élire.

**L'hon. M. Martineau:** Puis-je poser une question à l'honorable député?

Je voudrais demander à l'honorable député s'il cherche, pour lui-même ou son parti, à être porté au pouvoir?

**M. Caouette:** Avec vous autres, certain!